

SÉMINAIRE DE FORMATION D'ÉTÉ

DU JEUDI 20 AOÛT AU DIMANCHE 23 AOÛT 2026

PALAIS DES CONGRES O LAC
430 ROUTE DU LAC
26300 CHATEAUNEUF-SUR-ISÈRE



7 ATELIERS DE FORMATION

JEUDI 20 AOÛT

10H-13H : Quelles politiques pour des logements dignes

? Réglementation, les différentes politiques du logement, les élus locaux face aux problèmes du logement au quotidien

- par **Éléonore Schmitt**, chargée de mission dans une association de lutte contre le mal-logement

14H-17H : Comment favoriser l'implication citoyenne dans les politiques locales ? Enjeux et outils (RIC ...)

- par **Yoan Pinaud**, membre de l'institut Alinsky.

17H-20H : Accueil des stagiaires

par Séverine Vezies, directrice pédagogique de FDC (Amphithéâtre)

VENDREDI 21 AOÛT

10H-13H : La planification écologique locale :

outils, enjeux, méthodes, alternatives concrètes

- par **Manon D.**, spécialiste en bifurcation écologique ;
- par **Jean-Baptiste Grenier**, ingénieur spécialiste des questions énergétiques.

14H30-17H30 : Appliquer la directive européenne eau potable, une obligation sociale, écologique et sanitaire pour les communes et intercommunalités ? Quelles obligations, quels moyens ? Pour faire un diagnostic et un plan d'actions

- par **Gabriel Amard**, député du Rhône et rapporteur de la mission d'information à l'Assemblée sur la directive de 2020 ;
- par **Manon Galego** de l'ONG solidarités international.

SAMEDI 22 AOÛT

10h-13H : Lire et comprendre le budget d'une collectivité et mise en oeuvre de politiques publiques

en direction des familles monoparentales, des enfants avec la cantine, etc ...

- par **Louise Rouan**, administratrice territoriale ;
- par **Marius Zay**, enseignant en politique économique,
- par **Saïd**, administrateur territorial.

14h-17H : Droits et devoirs des élus

: boîte à outils de l'élu local, organismes extérieurs, droit à l'information de l'élu et des citoyens

- par **Raymond Avrillier**, Maire-adjoint honoraire (Grenoble), ancien conseiller régional (Rhône-Alpes) et ancien vice-président de communauté d'agglomération.

17H15-20H15 : PLUi, SCoT, ZAN... Au-delà des acronymes, l'urbanisme comme outil de planification écologique

- par **Elsa Bentz-Layrisse**, urbaniste.

DIMANCHE 23 AOÛT

10H : Clôture et bilan, par **Séverine Vézies**, directrice pédagogique du Formateur des collectivités

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION SÉMINAIRE DE FORMATION D'ÉTÉ



DU JEUDI 20 AOÛT AU DIMANCHE 23 AOÛT 2026
PALAIS DES CONGRÈS O LAC - 430 ROUTE DU LAC
26300 CHATEAUNEUF-SUR-ISÈRE

(Vaut convention simplifiée de formation)

Nom : Prénom :

Adresse:.....

Commune : CP :

E-mail :Tel :

Collectivité :

Mandat :

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

7 ATELIERS DE FORMATION

Élus et agents territoriaux des communes :

- de 1 000 habitants 250 euros
- de 1 000 à 5 000 450 euros
- de 5 000 à 10 000 550 euros
- de 10 000 à 20 000 650 euros
- de 20 000 à 30 000 800 euros
- de 30 000 à 40 000 1000 euros

- de 40 000 à 50 000 1200 euros
- de 50 000 à 75 000 1400 euros
- de 75 000 à 100 000..... 1600 euros
- plus de 100 000..... 1800 euros

**Parlementaires, conseillers
départementaux, métropolitains, régionaux
et de Paris, Lyon et Marseille : 2500 euros**

Signature de l'intéressé·e :

Signature et cachet de la collectivité :

**FDC - le formateur des collectivités est agréé par le ministère de l'Intérieur en date du 9 octobre 2025.
DÉPARTEMENT (63)**

BULLETIN À REMPLIR À FAIRE SIGNER EN APPOSANT LE CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET À RETOURNER À :

contact@leformateurdescollectivites.fr

FDC, LE FORMATEUR DES COLLECTIVITÉS - SIRET : 508 605 474 00057 - 19, RUE JOSEPH CLAUSSAT, 63 290 CHATELDON